

Le Frère André

Tendresse de Dieu, faiblesse humaine,
un cœur ouvert à toute détresse.

À l'occasion de la canonisation du Frère André à Rome le 17 octobre dernier par le Pape Benoît XVI, il nous a semblé bon de rassembler quelques textes à son sujet. Voici quelques réponses choisies des Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph dans leur mouture n° 13 (décembre 2002) intitulée « Le Frère André tendresse de Dieu, faiblesse humaine, un cœur ouvert à toute détresse » (1)

Par M. l'abbé Roger Guéguen

Rien pour réussir dans la vie

« Socialement le frère André n'avait rien pour réussir dans la vie. Sa maison natale n'existe plus, rudimentaire cube de bois recouvert de bardeaux, dressé sur quelques pierres dans l'espace arraché à la forêt par le père, pièce unique d'une trentaine de mètres carrés où s'entassaient parents et enfants, dont Alfred, le huitième. L'église de son baptême n'existe pas : il n'y en avait pas lorsqu'il fut baptisé dans la maison privée qui servait de lieu de culte aux défricheurs du coin. Le registre paroissial ne contient que la signature du curé, les membres présents de la famille ayant 'déclaré ne savoir signer'. Parlant d'écrits, ne sont sorties de la main du frère André, en 91 ans de vie, que 2 ou 3 lettres et quelques signatures. Pas de quoi garnir une bibliothèque ! Lorsque les cardinaux et théologiens de la Sacrée Congrégation de qui relèvent les causes de béatification et de canonisation eurent 'à approuver les écrits du Serviteur de Dieu' selon la procédure requise, ils n'eurent pas à s'interroger longtemps... En poche aucune étude, aucun diplôme, aucune 'attestation professionnelle'. Pas de relations, pas d'argent, pas de santé, pas de talent particulier. En un mot un 'mauvais départ dans la vie'. Sans forcer la note, rien n'aurait dû marcher pour Alfred Bessette. Et pourtant ! Pourtant le plus grand sanctuaire

au monde dédié à saint Joseph dresse le dôme de sa Basilique monumentale, 'œuvre nationale à laquelle le pauvre comme le riche ont contribué' (Annales), plus haut que la montagne sur laquelle il s'appuie pour bondir vers l'espace et signaler à tous les horizons qu'en ce lieu on peut prier. »

Alors ? Pour comprendre qui est Alfred Bessette, plus connu sous son nom de religion de Frère André, étudions maintenant le témoignage d'un père de la Congrégation Sainte-Croix (c.s.c.), le père Émile Deguire, «arrivé à l'Oratoire en 1923, jeune religieux de 26 ans, qui a connu le Frère André surtout de 1923 à 1932.» Il répond aux questions qu'on lui pose, puisant dans dix pleines années vécues dans la proximité du frère André, dont trois comme voisin de chambre.

Les premières années du Frère André

Q. 5 : Alfred Bessette est né le 9 août (1845) au Mont Saint-Grégoire...

Ses parents étaient de condition très modeste. Il m'a dit que ses parents étaient très chrétiens...

Étant très frêle, il fut ondoyé à la maison le jour même de sa naissance. Ce sont des confrè-

res religieux qui me l'ont dit. Les cérémonies de baptême furent complétées peu de temps après à l'église. On donna le nom d'Alfred au serviteur de Dieu...

Son père est mort d'un accident et sa mère est décédée alors qu'il avait une dizaine d'années. Alors la famille fut divisée...

Les premières années de la vie du Frère André se passèrent chez ses parents dans une pauvreté assez grande, surtout après la mort du papa.

Q. 6 : Après la mort de sa mère, Alfred Bessette est allé demeurer chez une famille Nadeau. Mme Nadeau était la tante d'Alfred...

Il est allé à Farnham par la suite, puis aux États-Unis.

Q. 7 (procès, p. 233) : D'une façon unanime, on m'a toujours signalé que le Frère André manifestait une grande piété, qu'il était doux.

Il était très frêle de santé.

Il n'a pas fréquenté d'institutions...

Il fréquentait très souvent les sacrements selon la discipline de l'époque.

Le Frère André n'a pas fait d'étude. Il pouvait lire et tout juste signer son nom.

Q. 8 : Le Frère André a travaillé à Putnam aux États-Unis, dans les filatures.

De retour des États-Unis, il est venu à Saint-Césaire.

Q. 9 : Le sentiment était unanime en communauté que le Frère André s'était conservé pur, que son adolescence avait été très exemplaire.

Vocation et entrée en communauté

Q. 10 : Le Frère André attribuait sa vocation pour une part au curé Provençal de Saint-Césaire. Il y avait un collège de la Congrégation de Sainte-Croix à Saint-Césaire ; ce qui explique l'entrée du Frère André dans la congrégation de Sainte-Croix. Il considérait l'abbé Provençal comme un saint.

Le Frère André a répondu promptement à la vocation dès qu'elle lui fut manifestée. Le curé Provençal a fait les démarches.

Le Frère André était déjà séparé de sa famille.

Q. 11 : Le Frère André a choisi la Congrégation Sainte-Croix qui tenait un collège à Saint-Césaire même.

Il avait 24-25 ans lorsqu'il est entré au postulat, au collège Notre-Dame, à Côte-des-Neiges. Le noviciat se transféra du Collège Notre-Dame à Saint-Laurent, où il termina son noviciat.

Le Frère André appartenait à la Société des Frères. Il fut convers, non par état mais par obéissance. Il est de science commune que le Frère André est entré dans la communauté pour les tâches converses. N'ayant pas d'études, il ne pouvait ambitionner plus.

Des frères de son âge m'ont dit que le serviteur de Dieu a pris l'habit religieux avec une grande simplicité et une grande piété. Il a pris le nom d'André.

Q. 12 : D'après les témoignages de religieux contemporains, le noviciat du Frère André a été très exemplaire. Il était déficient sur le plan physique et intellectuel. Il fut accepté à cause de ses qualités morales.

Q. 13 (procès, p. 234) : Le Frère André a prononcé les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance devant le supérieur du temps.

Il était d'une très grande rigueur dans l'observation de ses vœux.

Au collège de Notre-Dame, le Frère André fut portier pendant presque quarante ans. Ensuite, il est venu à l'Oratoire vers 1910. L'œuvre grandissait et avait besoin de lui. En plus de portier, le Frère André avait d'autres tâches, i. e. couper les cheveux, laver les planchers.

La dévotion du Frère André envers saint Joseph s'est précisée avec le temps.

Le don du Frère André a été total dès le point de départ. Ce témoignage est basé sur ce que le Frère André m'a dit pour une part et sur ce que les frères, ses contemporains, m'ont dit, de même que quelques élèves du Collège Notre-Dame.

Charisme de thaumaturge

Q. 22 : La réputation de thaumaturge s'est établie à la longue. Lorsque le frère André était au Collège Notre-Dame, des récits de guérison furent publiés dans les revues parues avant 1900. Le Frère André avait des contacts avec les parents des élèves comme portier. Dans des confidences, le Frère André invitait à prier saint Joseph et leur donnait de l'huile provenant d'une lampe qui brûlait devant une statue de saint Joseph à la chapelle du collège. Le Frère André donnait des médailles de saint Joseph et des guérisons furent

obtenues. Les gens ont propagé la nouvelle de bouche à oreille.

Le Frère André a toujours été d'une très grande discrétion et n'a jamais prétendu enseigner à d'autres l'art de guérir. Il était convaincu qu'il n'avait pas un art de guérir...

Les gens ont beaucoup plus dit que le Frère André était un saint sur la terre qu'un guérisseur. Ce qui a émerveillé les gens furent (sic) plus ses vertus que ses miracles parce que tous ne furent pas guéris.

Je pense que les guérisons opérées par le Frère André étaient réelles et durables. J'ai connu une demoiselle atteinte d'épilepsie et qui, de ce fait, était incapable de travail. Elle est venue voir le Frère André pour obtenir sa guérison afin de vivre comme religieuse. Elle fut acceptée chez les petites sœurs malgré ses antécédents. Elle n'a pas eu de rechutes jusqu'à sa mort et a rempli des fonctions assez importantes dans sa communauté.

M. Pichette souffrait de l'estomac. Après une neuvaine à l'Oratoire, il fut guéri, et il vit encore, 35 ans après.

Le chanoine Thellier de Poncheville m'a raconté que, chaque fois qu'il prenait un taxi à Montréal, le chauffeur parlait d'une guérison obtenue par l'intermédiaire du Frère André parmi sa famille.

Les autorités ecclésiastiques ont fait une enquête : tout ce que faisait le Frère André était conforme aux règles de l'Église.

Des médecins furent guéris par le Frère André. Les uns étaient pour, les autres, contre. Plusieurs médecins ont donné des attestations médicales des guérisons obtenues par le Frère André.

Exemple à imiter

Q. 30 : J'éprouve le besoin de déclarer qu'à mes yeux le Frère André peut être proposé en toute sécurité comme un modèle des vertus chrétiennes, particulièrement pour la classe ouvrière. Mgr Desranleau, décédé, et qui fut archevêque de Sherbrooke, me disait sa conviction qu'un jour le Frère André pourrait exercer une influence considérable sur le monde ouvrier dont il a été le modèle par l'acceptation des tâches les plus humbles et par la fidélité constante avec laquelle il les a remplies, à l'exemple de saint Joseph.

Le Frère André pourra aussi, avec grand avantage, être proposé comme exemple des religieux, surtout des frères coadjuteurs ou convers, parce

qu'il n'a jamais calculé ses efforts ou son temps et qu'il a toujours trouvé moyen dans des conditions parfois difficiles, de sauvegarder ses exercices religieux et d'intensifier sa vie spirituelle.

Dévotions du Frère André

(Procès, p. 269) : La spiritualité du Frère André le portait aussi à méditer la passion de Notre-Seigneur, ce qui explique le fait qu'il ait eu à son bureau, durant le temps que j'ai vécu avec lui à l'Oratoire Saint-Joseph, un « Ecce Homo » d'un réalisme saisissant et dont il se servait pour ainsi dire dans ses colloques sur la Passion, colloques qu'il avait fréquemment avec ses visiteurs. Certains d'entre eux me disaient qu'en fai-

Le frère André a été proclamé « saint » par le pape Benoît XVI dimanche 17 octobre 2010, lors d'une messe solennelle célébrée place Saint-Pierre à Rome.



sant le récit des souffrances de Notre-Seigneur, des larmes souvent inondaient son visage. C'est aussi ce qui explique sa dévotion extraordinaire au chemin de la Croix. Après l'Heure Sainte publique de chaque semaine, il quittait le sanctuaire et demandait à l'un de ses hommes de faire la lecture et les prières. Tous se déplaçaient de station en station ; pendant des années, le juge Laramée remplit cet office qu'il continua après la mort du Frère André. Cette pratique se poursuit encore aujourd'hui. Le Frère André aimait aussi faire les exercices du chemin de Croix avec ses hôtes de passage.

Sa dévotion envers la Très Sainte Vierge fut un héritage de sa sainte mère. Il ne se contentait pas du chapelet de règle. Il aimait, sur la route, à dire le chapelet, en voiture avec ses compagnons. Il les retenait aussi à la chapelle au retour pour un ou deux chapelets. Il proposait cette pratique très fréquemment aux malades qui venaient à lui. En sorte que sa dévotion à saint Joseph ne fut jamais exclusive chez lui, mais bien plutôt comme la voie normale pour aller à Marie et à Jésus. C'est un point que Son Excellence Mgr Desranleau trouvait remarquable chez le Frère André que cet équilibre parfait de sa spiritualité alors qu'il n'avait aucune instruction livresque. Ses livres de chevet étaient l'Évangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Le Frère André aimait aussi « Les plus belles prières de sainte Gertrude » parce qu'elles portaient sur la Passion de Notre-Seigneur. À l'époque, une religieuse du nom de Marie-Marthe Chambon propageait une dévotion particulière aux Saintes Plaies de Notre-Seigneur. À cette époque, le livre était approuvé et le Frère André aimait à le répandre parce qu'il y voyait un moyen de faire aimer Jésus crucifié.

Le Frère André manifestait sa foi par une adhésion totale à l'Église et par l'absence de toute critique à l'égard des prescriptions ou des simples directives de l'Église. Il agissait ici comme partout avec une confiance intégrale et sans discussion.

Son esprit de foi se trahissait plus particulièrement à l'égard des pécheurs qu'il semblait deviner et qu'il incitait à se convertir. En plusieurs circonstances qui m'étaient rapportées par les personnes intéressées, le Frère André répondait à leurs demandes de guérison en les invitant à se rendre à la chapelle et à se confesser. Il est arri-

vé qu'alors la guérison du malade se soit opérée à l'issue de ces confessions. C'est Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, qui nous disait à l'Oratoire que le Frère André avait beaucoup contribué à écarter le péril du communisme dans la province de Québec par son action auprès des pécheurs et des personnes découragées.

L'attitude du Frère André envers son évêque était extrêmement édifiante. Il était d'ailleurs d'une grande discrétion et d'un respect profond pour tous les évêques qu'il rencontrait. L'un d'entre eux, évêque de Providence, Rhode-Island, était très discuté en raison de ses attitudes raciales. Cet évêque venait voir le Frère André envers qui il portait une grande affection et je suis convaincu que le Frère André fut un grand agent de paix en de telles circonstances.

En conscience, je puis témoigner que sa foi m'a toujours paru héroïque parce qu'elle s'exerçait en toute occasion et en tout temps sans que j'aie jamais constaté une parole ou un acte qui ait pu manifester un intérêt personnel ou des vues intéressées. Il fut à mes yeux un homme de Dieu au sens plein du mot.

Manifestations mystiques extraordinaires

La vie du Frère André a été très simple, sans ces manifestations extraordinaires dont sont favorisés quelques saints. Ceci n'exclut pas, dans ma pensée, la possibilité de visions chez le Frère André. Il ne s'est jamais ouvert à moi sur ce point. Mais un employé de l'Oratoire, maintenant décédé, me racontait qu'il se trouvait dans la crypte de l'Oratoire, un soir, avec le Frère André et qu'une lumière très vive partant de la statue de saint Joseph atteignait le Frère André. Lorsque la lumière disparut, le Frère André dit à cet homme de ne pas parler de cela. J'ai à la mémoire un cas très significatif qui indiquerait que le Frère André voyait dans les cœurs. Le fait me fut raconté par la personne qui en fut l'objet et qui tient à garder l'anonymat. Je puis en garantir la parfaite authenticité étant donné la valeur même de cette personne, tant au point de vue intellectuel que moral. Elle pouvait alors avoir une vingtaine d'années. Elle avait été pratiquement adoptée par un couple sans enfant qui se chargeait de son éducation. L'homme se conduisit d'une façon indigne avec cette jeune fille sans expérience. Elle s'était rendue auprès du Frère André pour lui demander des prières pour la

dame qui était très souffrante des yeux. À peine eût-elle fait sa requête que le Frère André lui dit : « Cette dame est aveugle ». Elle voulut rectifier le jugement du Frère André qui reprit : « Elle est aveugle, autrement elle verrait comment son mari se conduit avec vous ». Toute interdite, elle se mit à pleurer alors que le Frère André lui demandait de changer de vie. Le problème paraissait à la jeune fille insoluble parce que son départ aurait été inexplicable. Le Frère André lui dit de régler le problème de sa conscience et de ne pas craindre par la suite. C'est ce qu'elle fit et elle éprouva un courage extraordinaire pour repousser toutes les avances de l'homme et se garder bonne. Un an plus tard, elle retournait chez le Frère André. Il la reconnut immédiatement et se montra tout joyeux. Depuis cette époque, sa vie a été très chrétienne.

Quant aux fautes qu'aurait pu commettre le

Frère André, à ma connaissance, je dois dire qu'il ne s'est agi que de fragilités comme des paroles un peu vives mais qui me paraissaient très peu volontaires.

Exemple stimulant et imitable

Q. 45 (procès, p. 305) : Pour répondre à cette question, je crois bon de référer aux questions précédentes où il m'a été donné d'attester par un grand nombre de faits, à quel point le Frère André a vécu héroïquement sa vie de chrétien et de religieux. J'atteste ici, en pleine connaissance de la question proposée, que le Frère André a été héroïque dans sa foi, son espérance et sa charité. Il l'a été dans les multiples occasions où s'est manifestée sa force comme sa prudence, sa justice et sa tempérance. Il s'est élevé à mes yeux bien au-dessus des autres religieux qu'il m'a été donné de connaître et qui étaient pourtant de bons religieux. Il a respecté inviolablement ses

Chaque année, environ deux millions de personnes visitent l'Oratoire Saint-Joseph, oeuvre du Frère André



vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Son Éminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, au jour des funérailles du Frère André, avait retenu surtout trois aspects de sa vie : Pauper, Servus et Humilis.

Quant à la mortification corporelle, je n'ai pas constaté chez le Frère André une propension à des pratiques extraordinaires mais une constance héroïque à accepter joyeusement toutes les contrariétés, les fatigues, les épreuves, les maladies, les infirmités comme étant toujours l'expression de la volonté divine. Il fut dans la Congrégation de Sainte-Croix, un modèle qu'il demeure possible d'imiter. Il n'a jamais fait partie à mes yeux de cette catégorie de saints admirables plus qu'imitables. Les ouvriers verront en lui un travailleur manuel acceptant sa tâche avec joie et amour. Les portiers, un exemple extraordinaire du dévouement et du détachement qu'exige leur mission. Et les prêtres voués au salut des âmes devraient pouvoir, comme ce fut mon cas, puiser dans la vie du Frère André un grand respect des âmes, un grand souci de les comprendre et de les aimer, un zèle constant



L'histoire commence ici.
André Bessette est portier du Collège Notre-Dame de Montréal

pour les écouter et leur aider.

Quelques faits extraordinaires

Q. 46 (procès, p. 308) : ...

M. J.O. Pichette me racontait aussi des faits assez troublants. Il s'agissait dans un cas de la présence du Frère André à deux endroits en même temps. Il pourrait sans nul doute donner plus de détails lui-même, mais sa santé est deve-

nue pas mal déficiente.

Un autre cas raconté par le même M. Pichette s'était passé à l'Oratoire au moment de la construction de la partie nouvelle du monastère, soit vers 1929. Les fondations avaient été coulées et le Frère André qui était aux côtés de M. Pichette fut soudainement transporté de l'autre côté, par-dessus le vide de l'excavation, soit une distance de 25 ou 30 pieds si ma mémoire est fidèle. M. Pichette s'empressa d'aller auprès de lui et le Frère André lui demanda de ne pas parler de cette chose-là. Ce monsieur crut que le démon avait voulu le jeter dans ce vide et qu'il en avait été protégé miraculeusement.

Dernière maladie, décès et funérailles

Q. 48 (procès, p. 311) : Le Frère André est décédé à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance à Saint-Laurent le 6 janvier 1937, à l'âge de 91 ans et six mois. Je ne pourrais ici témoigner du caractère de sa maladie. N'étant pas à l'Oratoire alors, je n'ai pas de renseignements précis à fournir sur ce point.

Je sais pour en avoir causé avec les témoins de sa dernière maladie, pères et frères de Sainte-Croix, sœurs de l'Espérance, amis du Frère André, que le Frère André a passé les deux semaines ou tout près à l'hôpital dans une grande union à Dieu et une soumission parfaite à sa volonté.

Malgré ses souffrances, il trouvait toujours moyen de remercier pour les services rendus et il gardait même le sourire pour accueillir ses visiteurs. Je n'ai pas eu le bonheur moi-même d'être auprès de lui à ce moment-là.

Q. 49 : Après la mort, le corps du Frère André fut exposé à la crypte de l'Oratoire, vis-à-vis la porte centrale. Il ne reçut pas les soins d'embaumement que l'on donne habituellement au Canada et qui excluent tout le sang du cadavre. J'ai moi-même été prier plusieurs fois près du corps, j'ai touché à ses pieds qui, même après plusieurs jours, ne marquaient aucune rigidité. Je n'ai remarqué aucune odeur particulière.

Q. 50 (procès, p. 313) : Le Frère André a été inhumé dans le mur d'enceinte de la crypte. C'est Mgr Gauthier qui a présidé lui-même à sa mise au tombeau et qui a apposé les scellés. C'était l'après-midi même du jour où eurent lieu, à l'Oratoire, les obsèques avec messe pontificale, célébrée par Mgr Eugène Limoges, évê-

que de Mont-Laurier et ami très intime du Frère André. Son Éminence le Cardinal Villeneuve assistait au trône et donnait l'oraison funèbre. Un grand nombre de prélats et de prêtres étaient présents. Le tombeau du Frère André fut reporté plus loin lorsqu'à l'Oratoire on eut construit un long corridor où se trouvent placés les ex-voto des pèlerins et où brûlent les lampes offertes en l'honneur de saint Joseph. Le tombeau occupe un endroit à l'écart où il est facile aux pèlerins de venir continuer à travers la mort leur colloque si confiant avec le Frère André.

Au début, comme aujourd'hui, c'est la même chose. C'est d'abord une tombe en fonte je crois et qui a été déposée dans un sarcophage en ciment recouvert d'un granit noir poli avec cette seule inscription : « Frère André, C.S.C., et Pau- per, Servus et Humilis ».

Le cœur du Frère André avait été mis à part, à la demande du supérieur de l'Oratoire et l'assentiment de l'archevêque, aussitôt la mort du Frère André, avant qu'il ne soit exposé à l'Oratoire. Le P. Arthur Cousineau et Mgr Cousineau ont été les témoins de cette exérèse. Au début, le cœur déposé dans une urne avait été placé dans une armoire facilement accessible à la sacristie. Lorsque j'arrivai à l'Oratoire comme supérieur à l'été 1939, on me fit remarquer que la présence du cœur à cet endroit pouvait être interprétée par certaines gens comme la volonté de lui rendre un culte prématuré. Il fut donc enlevé de là en présence de Mgr Albert Valois, vicaire-général de Montréal et placé dans la paroi du bureau où le Frère André recevait les malades, soit à l'extrémité du comptoir d'articles religieux. Lorsque les constructions de l'Oratoire furent complétées entre la crypte et la basilique, le cœur fut de nouveau transporté à un endroit approprié, à mi-hauteur entre la crypte et la basilique. C'est à cet endroit qu'il se trouve encore maintenant et tout près de là, la chambre où il est mort et qui a été transportée, pièce par pièce, et le bureau où il recevait les gens, lui aussi transporté intégralement, et une reconstitution de sa loge de portier fidèlement reproduite de sa loge demeurée intacte au Collège Notre-Dame. »

Ces extraits du témoignage du père Deguire ne laissent place à aucun doute sur la réputation de sainteté de Frère André et son rôle d'intercesseur toujours efficace. On y retrouve l'écho fidèle

de ce que le frère André confiait avec ferveur aux religieuses qui s'en occupaient, pendant la nuit du lundi 4 janvier 1937, deux jours avant de paraître devant Dieu (son testament olographe en quelque sorte) : « Vous ne savez pas tout le bien que le bon Dieu réalise à l'Oratoire... Quels malheurs il y a dans le monde... J'étais placé pour voir cela... Il aurait fallu que je sois tout : avocat, médecin, prêtre... Mais le bon Dieu aidait... Voyez la puissance du bon Dieu ! Que Dieu est bon ! Qu'il est beau ! Il faut qu'il soit bien beau puisque notre âme n'est qu'un rayon de sa beauté et qu'elle est si belle ! » (2)

Dans un second article, je voudrais porter à la connaissance des lecteurs les réponses de notre témoin privilégié quant à la vie spirituelle et la pratique des vertus chez Frère André. Là encore, le témoignage se suffira à lui-même.

Notes :

(1) Les Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph se veulent un reflet et un prolongement de la vocation de l'Oratoire au plan de la réflexion et de la recherche. Ils ont pour objets saint Joseph, la Sainte Famille, le frère André, l'Oratoire lui-même, les questions reliées à la vie d'un sanctuaire (prière, place des saints, intercession, guérison, miracle, conversion, pèlerinage, cheminement spirituel...), la «spiritualité de la Nouvelle-France» et ultimement la spiritualité générale.

Les Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph sont publiés par le Centre de recherche et de documentation de l'Oratoire Saint-Joseph, une œuvre de la Congrégation de Sainte-Croix.

Administration

Centre de recherche et de documentation

3800 Chemin Queen-Mary

Montréal, Québec, Canada,

H3V 1H6

Téléphone : (514) 733-8211

Courriel : crdosj@iquebec.com

Direction : Daniel Picot

Secrétariat : Isabelle Bourbon

(2) Albert COUSINEAU, c.s.c., «Derniers moments du Frère André», Annales de Saint-Joseph du Mont-Royal, vol. 26, n° 3, mars 1937, p. 100

Nota Bene : L'auteur de cet article tient à remercier publiquement M. Daniel Picot d'avoir accordé la permission de reproduire la documentation ci-dessus.